

Procès-verbal
Conseil d'établissement no 1 (année 2020-2021) de l'école Boucher-De La Bruère
Tenu au gymnase
Mercredi le 23 septembre 2020

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)
Mélissa Gauthier (enseignante)
Linda Tremblay (enseignante)
Vadha Salaye (enseignante)
Catherine Leduc (enseignante)
Benoît Richer (membre-parent, président du CÉ)
Christine Villiard (membre-parent)
Catherine Laurin (membre-parent)
Mikaelle Trudel (membre-substitut)
Emanuelle Duchesne (membre-parent substitut)

Membres absents :

Francis Del Vecchio (membre-parent)

Visite/public :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 18h38.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre

Catherine Laurin se propose comme secrétaire.

3. Confirmation d'absence de conflit d'intérêt des membres du CÉ

Aucun conflit d'intérêt.

4. Élection du/de la président.e

Le CÉ propose Benoît Richer comme président et Catherine Laurin comme vice-présidente à l'unanimité.

5. Compléter document d'identification des membres

Dino Spassatempo complète le document.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des points sont ajoutés. Christine Villiard en propose l'adoption, secondée par Linda Tremblay.

7. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2020

L'adoption du procès-verbal du 8 juin 2020 sans modification est proposée par Linda Tremblay et appuyée par Catherine Laurin.

8. Adoption du calendrier de réunions 2020-2021 du CÉ

Les dates suivantes sont déterminées pour la tenue des CÉ de l'année 2020-2021 :

23 septembre (présente réunion)	19 janvier (mardi)	17 mai (lundi) : voir si réunion nécessaire
26 octobre (lundi)	15 février (lundi)	9 juin (mercredi)
2 décembre (mercredi)	31 mars (mercredi)	
	27 avril (mardi)	

9. Mot du président

Pour information

- **Présentation des membres du CÉ**
- **Rôles et fonction du CÉ (questions sur la présentation PPT envoyée) :**
clarification du rôle du parent substitut qui, lorsque présent sans remplacer un membre, agit au même titre que le parent invité (« mot du public ») et n'a alors aucun droit de vote.
- **Campagnes de financement à venir :** il est décidé de reconduire la campagne Bosapin. La question de la nécessité de conduire d'autres campagnes de financement en cette période de Covid est lancée. Dino Spassatempo consulte le budget actuel, qui tourne autour de 13500\$. Il est proposé de consulter les données financières exactes et confirmer lors du prochain CÉ que d'autres campagnes ne soient effectivement pas essentielles pour l'année en cours. Christine Villiard suggère qu'il soit alors demandé aux parents d'offrir des bonbons aux enfants de l'école, idée secondée par Mélissa Gauthier. .

Pour approbation ou adoption

- **Règles de régie interne** : Dino Spassatempo apporte des modifications au document officiel de régie interne (ajouts : alternances des journées de la semaine pour les dates des CÉ, modification de l'heure des CÉ à 18h (fin à 20h30) ; modifications apportées concernant la durée du droit de parole du mot du public). Ajouts et modifications au document proposés par Mélissa Gauthier, secondés par Catherine Laurin.

10. Mot de la direction

Pour information

- **Personnel de l'école** : le personnel est complet.
- **Travaux dans l'école** : plomberie pour assurer la qualité de l'eau, entrées d'école qui seront repeintes et un lavabo par étage qui sera installé.
- **Situation Covid-19** : tout se passe bien jusqu'à maintenant. Catherine Laurin propose que des plexiglas soient installés au bureau de chaque professeur pour les protéger davantage. Mikaelle Trudel propose d'envoyer à Dino Spassantempo 3 fournisseurs potentiels.
- **Horaire des maternels** : Dino Spassatempo mentionne les 30 minutes d'enseignement manquantes qui ont été ajoutées à l'horaire.

Pour approbation ou adoption :

- **Dépenses pour instruments de musique** : les instruments de musique ont été livrés (4421\$), certains autres ont été réparés (xylophones et métalphones – 2312\$). Mélissa Gauthier mentionne une Fondation (AmusÉcole) qui pourrait rembourser l'achat d'instruments de musique à l'école. Dino Spassatempo fera la démarche auprès de cette Fondation pour obtenir les fonds. Sinon, Catherine Laurin propose que le CÉ approuve la dépense, secondée par Linda Tremblay.
- **Budget du SDG** : aucune sortie cette année, Mélissa Gauthier propose l'approbation de cette offre, secondée par Christine Villiard.
- **Acte d'établissement** : le document est présenté et le formulaire d'approbation est complété et approuvé à l'unanimité.

11. Mot de la représentante des enseignant(e)s

- **Émulation** : Benoît Richer propose l'acceptation d'un budget de 6\$/enfant, secondé par Linda Tremblay.

12. Mot du représentant de la Fondation
--

Benoît Richer est toujours en attente des devis et souhaite reprendre les réunions sous peu. Linda Tremblay propose de tenir les réunions au gymnase les jeudis soir.

13. Mot de la représentante au comité de parents – région Est

Christine Villiard assistera à la prochaine réunion lundi le 28 septembre.

14. Varia

- **Formation obligatoire des nouveaux membres** : informations à venir.
- **Ventilation** : Emanuelle Duchesne questionne la ventilation des classes dans le contexte de Covid et aimerait s'assurer que pendant les périodes chaudes, les fenêtres soient ouvertes.
- **Sécurité routière aux abords de l'école** : Catherine Laurin, Benoît Richer et Emanuelle Duchesne discutent des risques associés au non-respect des règles de sécurité routière aux abords de l'école. Il est décidé de faire une relance auprès de l'arrondissement pour évaluer les possibilités (C Laurin), notamment celle d'installer un panneau au milieu de la rue pour ralentir le trafic. L'organisme Anonyme sera contacté (E Duchesne).

15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h00.